

# Port : échange constructif entre mairie et usagers

Les membres de Port Chantereyne, l'association des usagers, se félicitent des échanges avec la mairie. De nombreux sujets sont sur le ponton.

Malgré les 1 200 bateaux accostés aux pontons de Port Chantereyne, l'association des usagers du port ne compte que 90 adhérents. Néanmoins, l'association, avec Jean-Marc Ripoll à sa tête et Stéphane Ponthot à ses côtés, veut rester une force de proposition entre les propriétaires de navires du port et la municipalité qui gère le site.

« Nous étions 200 adhérents il y a trois ans mais la baisse a été régulière. Si certains estiment que l'association ne sert à rien, beaucoup ne nous connaissent pas », expliquent Jean-Marc Ripoli et Stéphane Ponthot. Le manque d'activités et de manifestations liées à la crise sanitaire ainsi qu'un local pour le moins caché sous les arcades du port n'aident pas à se faire repérer.

L'association souhaite que soient améliorés certains services, dont la vidéosurveillance. « On retrouve des bouteilles dans les bateaux ou des chariots de supermarchés et vélos dans le port, le long de la Plage Verte. Il y a un problème de sécurité et de l'incivilité à ce niveau. » Ils insistent : « Certaines personnes qui résident dans leurs bateaux ont peur. »

Autre souci, les bateaux fantômes qui sont amarrés sans jamais bouger ou être entretenus, depuis plus de dix ans pour certains. « La mairie s'est engagée à contacter les propriétaires. Si certains ont encore leurs batteries, c'est de l'électrolyse en puissance. »

## L'état de certains pontons inquiète

Dernièrement, les responsables de l'association ont rencontré Muriel Jozeau-Marigné, l'adjointe en charge du port de plaisance. « Nous avons fait un tour d'horizon des problèmes. Il semble qu'elle en ait tenu



Jean-Marc Ripoll (à gauche) et Stéphane Ponthot se félicitent de l'avancée des échanges avec la municipalité autour du port.

PHOTO : QUESTFRANCE

compte. Parmi ces soucis, outre ceux déjà évoqués, on a demandé s'il était possible de bénéficier d'une meilleure signalétique pour visualiser le local de notre association et de voir le problème des pontons de liaisons qui devraient être allongés. » Ce qui inquiète aussi les usagers, c'est l'état des catways, ces petits pontons qui permettant d'accéder

aux bateaux. « Ils sont glissants et en mauvais état. »

Selon l'association, il faut poursuivre les discussions avec la municipalité et le port. « Cela ne peut qu'améliorer l'état du port. On sent des élus qui ont envie de bouger », insistent Jean-Marc Ripoli et Stéphane Ponthot. Maintenant, il faut attirer de nouveaux adhérents. « Nous devons être

l'interlocuteur entre les navigateurs et le port. On veut être une passerelle. »

Pour recevoir le public, l'association assure une permanence le samedi, de 10 h à 12 h, quai de Misaine. « On prête aussi du matériel. »

Contact : tél. 02 33 03 34 45 ou [aupc.chg@gmail.com](mailto:aupc.chg@gmail.com)